

Résumé non-officiel du rapport du Secrétaire Général *"Nous les enfants"*

[Ce document, ainsi que d'autres informations concernant la Session extraordinaire consacrée aux enfants, est disponible sur le site officiel:

<http://www.unicef.org/specialsession/french/>]

Le rapport du Secrétaire général, « Nous les enfants : Examen de fin de décennie de la suite donnée au Sommet mondial pour les enfants », (A/S-27/3) du 4 mai 2001, a été examiné par le Comité préparatoire de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants lors de sa troisième session en juin 2001. L'UNICEF en a publié une version adaptée et abrégée contenant des données mises à jour lors de la tenue de la Session extraordinaire en mai 2002. En voici un résumé :

Entre 1990 et 2000, des initiatives décisives et sans précédent ont été prises au nom des enfants, à commencer, en 1990, par le plus vaste rassemblement de dirigeants mondiaux jamais réunis au siège des Nations Unies à New York à l'occasion du Sommet mondial pour les enfants. Le Sommet a adopté des objectifs qui, s'ils étaient atteints, garantiraient la survie, la protection et le développement de chaque enfant d'ici à la fin du XXe siècle. La Convention relative aux droits de l'enfant était entrée en vigueur quelques semaines auparavant, et avait été ratifiée plus rapidement et par un plus grand nombre de pays que tout autre instrument de défense des droits de l'homme avant elle.

Les dirigeants réunis au Sommet ont promis de protéger les enfants ; d'atténuer leurs souffrances ; de promouvoir le plein développement de leur potentiel humain ; et de leur faire prendre conscience de leurs besoins, de leurs droits et de leurs opportunités. Ils ont reconnu le principe que les jeunes avaient « la priorité » sur toutes les ressources et que l'intérêt supérieur de l'enfant prévalait en période faste ou néfaste, en temps de paix comme en temps de guerre, en période de prospérité comme de crise économique. La Déclaration et le Plan d'action adoptés à l'issue du Sommet contenaient 27 objectifs spécifiques, ainsi qu'un programme ambitieux mais réalisable qui devait être mené à terme en 2000.

Le Sommet a identifié les mesures, les réformes politiques et judiciaires et le soutien nécessaires pour mobiliser les médias, les familles, les communautés, les enfants et les jeunes pour transformer ces objectifs en réalité.

Au cours de la décennie, quelque 155 pays ont préparé des Plans d'action nationaux pour atteindre ces objectifs, plus de 100 pays ont recueilli des données sur la situation de leurs enfants et un nombre record de 192 pays ont ratifié ou signé la Convention relative aux droits de l'enfant. Le Secrétaire général des Nations Unies a régulièrement informé l'Assemblée générale des progrès réalisés, notamment dans le cadre d'un examen à mi-parcours effectué en 1996. En 2000, un vaste processus d'examen de fin de décennie a abouti à la préparation de rapports nationaux très détaillés par près de 150 pays.

Ce processus a révélé des progrès extraordinaires et des promesses non tenues, des réussites et des échecs, des avancées importantes pour les enfants dans certains domaines, mais aussi des glissements dans d'autres.

La Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants marque un nouveau départ dans ce voyage qui ouvre la voie aux progrès des jeunes. C'est une étape nécessaire pour que l'on s'accorde à reconnaître que les enfants occupent une place centrale au sein d'un développement humain durable et véritable. Les jeunes figurent désormais à l'ordre du jour du Conseil de sécurité car leur bien-être est considéré comme essentiel à la paix et à la sécurité. Et des investissements en leur faveur seront indispensables pour atteindre les objectifs du Sommet du Millénaire 2000 qui visent à faire reculer l'extrême pauvreté, l'ignorance et les maladies. En réalité, les objectifs du Millénaire en matière de paix et de développement sont inextricablement liés aux droits des enfants. Car ce n'est qu'à travers eux que les cercles vicieux de la pauvreté, de l'exclusion, de l'intolérance et de la discrimination pourront être brisés.

REUSSITES DE LA DECENNIE

Succès remportés

- 65 pays ont atteint l'objectif du Sommet mondial visant à réduire d'un tiers ou plus leur taux de mortalité infantile, et plus de 100 pays ont enregistré une baisse d'un cinquième du nombre de ces décès ;
- À la fin de 2000, un million et demi d'enfants de moins qu'en 1990 avaient péri ;
- Le fort taux de vaccination des enfants atteint à la fin des années 80 dans la plupart des régions s'est maintenu et la poliomyélite est sur le point d'être éradiquée ;
- Le nombre de décès d'enfants dus aux maladies diarrhéiques a diminué de moitié, et plus d'un million de jeunes vies ont été sauvées chaque année ;

- Les campagnes massives d'iodation du sel ont protégé quelque 91 millions de nouveau-nés d'une perte de leurs facultés d'apprentissage causée par la carence en iode ;
- Il n'y a jamais eu autant d'enfants scolarisés ;
- La Convention relative aux droits de l'enfant est devenue le traité de défense des droits de l'homme le plus universellement ratifié et transforme la façon dont nous voyons et traitons nos enfants ;
- Les enfants, enfin, reçoivent l'attention qu'ils méritent.

Des engagements plus importants

Le Mouvement mondial en faveur des enfants – Bâtir un monde digne des enfants n'est pas un projet à court terme, et ne relève pas de la responsabilité d'une seule organisation, quelle qu'elle soit. Pour y parvenir, les partenaires les plus divers possibles devront s'engager à long terme. Le Mouvement, une alliance dynamique formée de dirigeants mondiaux, d'acteurs des secteurs public et privé et d'individus, y compris des enfants et des jeunes, a pour objectif de bâtir un monde digne des enfants et de garantir que les promesses faites lors de la Session extraordinaire soient tenues.

Dire oui pour les enfants, une campagne novatrice à l'échelle planétaire a réuni de nombreux participants derrière 10 principes clés en faveur du bien-être des enfants et a favorisé la prise de mesures et d'initiatives pour les jeunes à tous les échelons de la société, des responsables politiques aux enfants ordinaires. Depuis son lancement en avril 2001, elle a permis de recueillir près de 95 millions de bulletins de vote dans le monde – une vague sans précédent de soutien pour les enfants.

Des sondages d'opinion ont servi à recueillir l'avis de près de 40 000 enfants de 9 à 18 ans dans 72 pays d'Asie de l'Est et du Pacifique, d'Europe et d'Asie centrale, et d'Amérique latine et des Caraïbes. Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils pensaient de leurs leaders politiques, ces jeunes ont répondu clairement qu'ils voulaient que les promesses faites à la Session extraordinaire soient tenues.

Difficultés

- Près de 11 millions d'enfants sont morts en 2000 de causes en grande partie évitables ;
- Près de 150 millions d'enfants des pays en développement souffrent de malnutrition ;
- Près de 120 millions d'enfants ne vont pas à l'école primaire – dont une majorité de filles ;

- Près de 600 millions d'enfants vivent dans la pauvreté absolue, avec moins de 1 dollar par jour ;
- Les enfants continuent d'être exploités et maltraités : ils travaillent, se prostituent et sont recrutés dans les forces armées ;
- Le VIH/SIDA a réduit à néant les progrès réalisés depuis des décennies en matière de mortalité infantile dans de nombreux pays africains ;
- Les investissements en faveur des services de base pour les enfants sont insuffisants et le montant global de l'aide publique au développement a diminué.
-

LES OBSTACLES AU PROGRES

Investissements insuffisants : le financement des services sociaux de base est loin de répondre aux besoins et les ressources promises en 1990 ne se sont pas matérialisées.

Vaines priorités et manque d'engagements : dans les années 90, les pays en développement ont, dans l'ensemble, privilégié les dépenses militaires au détriment de l'éducation de base ou des soins de santé, tandis que les pays industrialisés dépensaient dix fois plus pour leur défense que pour l'aide internationale au développement.

Discrimination : elle est motivée par l'appartenance ethnique, le sexe, la religion, et par l'enfance elle-même – car les jeunes arrivent souvent en dernier sur la liste des priorités.

Tendances

La prospérité est mondiale – mais les pauvres n'en profitent pas.

Malgré une croissance économique spectaculaire due à la mondialisation dans les années 90, la pauvreté reste à elle seule l'obstacle le plus important au bien-être des jeunes.

Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue a augmenté d'environ 10 millions par an dans les années 90. Dans une économie générant 30 billions de dollars par an, près de 40 pour cent des enfants des pays en développement – environ 600 millions – vivent encore avec moins d'un dollar par jour.

La pauvreté nuit à la croissance physique et psychologique des enfants et menace gravement leurs chances de développement. Elle est souvent fatale, comme le montrent les disparités entre les taux de mortalité infantile de divers groupes sociaux dans la plupart des pays. En moyenne, un enfant faisant partie des 20 pour cent les plus pauvres

de la population est au moins deux fois plus susceptible de mourir avant l'âge de cinq ans qu'un enfant appartenant aux 20 pour cent les plus riches.

Le fossé entre riches et pauvres s'est creusé au cours de la décennie : en 1990, le revenu annuel par habitant des pays riches était 56 fois supérieur à celui des pays à faible revenu ; en 1999, cet écart était de 63. Le revenu moyen a augmenté en Amérique latine, aux Caraïbes, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, il a oscillé en Asie de l'Est en raison de la crise économique de 1997-1998 et n'a pratiquement pas évolué en Asie du Sud. Dans les pays de l'ancien bloc soviétique, la transition d'un système de planification centrale s'est accompagnée de la montée du chômage et d'une désintégration du tissu social. En Afrique subsaharienne, le revenu déjà très bas de la plupart des pays a encore diminué.

Comme le montrent les statistiques, la mondialisation n'est pas en soi une solution à la pauvreté. Elle doit aller de pair avec la création ou le renforcement d'institutions sociales, de services, de programmes et de politiques qui protègent et libèrent les pauvres, notamment les enfants.

Les maladies infantiles ont reculé – mais le VIH/SIDA fait des ravages.

C'est dans la lutte contre les maladies infantiles que les succès les plus remarquables ont été remportés au cours des dix dernières années : les campagnes de vaccination et la diminution du nombre de décès dus aux maladies diarrhéiques ont réussi à faire reculer la mortalité infantile partout dans le monde. Mais la propagation du VIH/SIDA est une catastrophe qui risque non seulement d'inverser les progrès de la décennie écoulée, mais aussi de réduire à néant les acquis durement gagnés au cours des cinquante dernières années en matière de soin et de protection des enfants. Dans de vastes régions d'Afrique subsaharienne, ces acquis sont déjà perdus et beaucoup de familles d'Asie, des Caraïbes, d'Europe de l'Est et d'ailleurs sont à présent menacées.

À la fin de 2000, le VIH/SIDA avait fait près de 22 millions de morts et rendus orphelins environ 13 millions d'enfants – dont 90 pour cent en Afrique subsaharienne. L'espérance de vie se situe actuellement entre 18 et 23 ans dans les pays les plus gravement touchés, les taux de mortalité des nourrissons et des enfants sont montés en flèche et les services de santé sont saturés. La mort d'un grand nombre d'instituteurs a fragilisé un système scolaire déjà chancelant – et les élèves quittent l'école pour s'occuper de leurs parents malades. La maladie touche de plus en plus les jeunes, les filles et les femmes, ainsi que les illettrés et les pauvres. C'est parmi les adolescentes que l'on recense actuellement le plus grand nombre de nouvelles infections dans la majorité des pays.

Quelques pays qui ont pris des mesures énergiques pour faire face à la pandémie dans les années 90 ont obtenu des résultats encourageants. Mais dans trop de régions, les enfants et les jeunes adultes paient le prix d'une mobilisation trop faible, du manque d'informations données à l'école et d'initiatives de prévention insuffisantes. Des mesures décisives sont nécessaires pour atténuer l'impact du VIH/SIDA sur les enfants dans les

pays les plus touchés et pour prévenir la propagation de la maladie dans ceux où les taux d'infection sont encore relativement bas.

Des progrès ont été fait en faveur des femmes – mais la discrimination persiste.

Dans les années 90, il a été reconnu que les droits des femmes sont liés aux droits des enfants. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée en 1979, est devenue le deuxième traité de défense des droits humains le plus ratifié, et de nombreux gouvernements ont modifié leur législation pour s'y conformer. Il y a plus de femmes qui travaillent aujourd'hui qu'en 1990 et il y a plus de filles à l'école, mais l'écart entre les taux d'inscription scolaire des filles et des garçons reste préoccupant au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie du Sud.

La discrimination continue de s'exercer et moins de progrès ont été accomplis ici que dans tout autre domaine du développement social. Les femmes qui travaillent sont, en moyenne, moins bien payées que les hommes, ont un accès moindre à des ressources productives et reçoivent peu de soutien pour s'occuper de leurs enfants.

Ce manque de progrès apparaît clairement dans les taux de mortalité des mères et constitue un échec qui reflète le statut inférieur des femmes, ainsi que le manque d'investissements pour améliorer leur condition.

La violence sexiste se poursuit sans entraves, notamment l'avortement sélectif et l'infanticide des bébés filles ; les mutilations sexuelles féminines ; les meurtres « pour l'honneur » ; la violence et la maltraitance au foyer ; la prostitution et la traite ; et le recours au viol comme arme de guerre.

Les droits des enfants sont mieux connus – mais l'exploitation et la violence continuent.

Dans les années 90, la reconnaissance des droits des jeunes a progressé et la Convention relative aux droits de l'enfant a été ratifiée par presque tous les pays. Son impact a été considérable. De nombreuses constitutions nationales ont été dotées de clauses spécifiques relatives aux enfants, les programmes en faveur des droits de l'enfant ont acquis une nouvelle importance au sein des politiques et les médias parlent de plus en plus des problèmes des jeunes. Toutefois, les enfants sont encore victimes d'agissements humains honteux et dégradants. On commence à peine aujourd'hui à entrevoir la magnitude des sévices sexuels infligés aux jeunes, en partie parce que leurs témoignages sont plus crédibles. Des millions d'enfants sont obligés de se prostituer et l'on estime que 30 millions d'entre eux sont victimes des réseaux de la traite.

Les conflits ont considérablement freiné la réalisation des objectifs du Sommet mondial. Plus de deux millions d'enfants ont été tués lors d'un conflit dans les années 90, et des millions d'autres ont subi des blessures physiques ou psychologiques, y compris les jeunes recrutés de gré ou de force dans des groupes armés. À la fin de 2000, on comptait

35 millions de réfugiés ou de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays – parmi eux 80 pour cent de femmes et d'enfants.

Les accidents, la violence et le suicide sont les principales causes des décès d'adolescents, souvent dus à l'alcoolisme et à la consommation de drogue – eux-mêmes provoqués par l'aliénation, l'exclusion sociale et l'éclatement des familles.

Quelque 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans ont un emploi, et 60 millions d'entre eux se livrent à des formes de travail intolérables.

L'allégement de la dette s'accélère – mais le montant de l'aide diminue.

Le lourd fardeau de la dette qui accable les pays en développement fait obstacle au développement humain et aux investissements en faveur des enfants. À la fin des années 90, les 41 pays pauvres très endettés (PPTÉ) devaient environ 205 milliards de dollars au titre de la dette extérieure – environ 130 pour cent de leurs PNB combinés. Certains pays à faible revenu dépensent cinq fois plus pour rembourser leur dette extérieure que pour financer des services sociaux de base, ce qui rend impossible la réalisation de nombreux objectifs du Sommet mondial.

Dans les années 90, ce problème est apparu plus clairement à la suite des pressions exercées par les pays endettés et de campagnes mondiales visant à faire évoluer les idées des pays industrialisés et des institutions financières internationales. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, lancée en 1996, a été le premier effort généralisé de réduction de la dette et, en décembre 2000, 22 pays avaient été sélectionnés pour en bénéficier. Les sommes qu'ils consacrent au service de la dette extérieure devraient être réduites d'un tiers au cours des années à venir.

Le montant de l'aide internationale, toutefois, a diminué, s'établissant en 2000 à environ 0,22 pour cent du PNB global des pays industrialisés – moins d'un tiers de la cible de 0,7 pour cent fixée par l'Assemblée générale des Nations Unies il y a près de 30 ans. Seulement quatre pays ont atteint cette cible dans les années 90 : le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède. La part de l'aide affectée aux programmes d'éducation et de santé n'a pratiquement pas augmenté pendant la décennie, ce qui représente un échec cuisant considérant que la nécessité d'investir en faveur des enfants avait été unanimement reconnue. À l'heure actuelle, le montant de l'aide bilatérale des pays industrialisés est inférieur de 100 milliards par an à ce dont les gouvernements avaient convenu.

L'aide n'a pratiquement pas été ciblée sur les pays qui en avaient le plus besoin. En fait, l'une des tendances les plus préoccupantes des années 90 a été une nette diminution de l'aide accordée aux pays les plus pauvres, où les taux de mortalité infantile sont les plus élevés et où les services de base laissent le plus à désirer.

La démocratie a fait des progrès – mais l'environnement n'est pas protégé.

La bonne gouvernance profite toujours aux enfants et des progrès ont été faits dans de nombreux pays en matière de démocratisation et de réforme politique. Le nombre de démocraties parlementaires officielles est passé de 76 à 120 en 2000 et environ deux tiers de tous les habitants du monde vivent maintenant sous des régimes de ce type. De nombreux pays ont décentralisé et délégué la prestation des services aux pouvoirs publics locaux. Il en est souvent résulté une participation communautaire accrue ainsi qu'une meilleure transparence dans la prise de décisions et dans la reddition de comptes au niveau local, ce qui a permis aux pouvoirs publics de servir plus efficacement la population. La décentralisation nécessite toutefois des ressources financières et humaines adéquates.

Les progrès accomplis en faveur des enfants dans les années 90 reflètent le rôle clé des ONG et d'autres acteurs de la société civile pendant toute la décennie. Ces défenseurs de la cause des enfants ont mesuré les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du Sommet mondial, ont surveillé les violations des droits des jeunes et ont favorisé la création de nouveaux réseaux basés sur la communauté. Les ONG internationales ont complété ces efforts en engageant un dialogue et en prenant des initiatives en matière de politique économique et de réduction de la pauvreté. Dans les années 90, les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et le milieu des affaires ont manifesté une volonté accrue de collaborer pour aider les enfants.

La nécessité urgente d'un engagement collectif en faveur de l'environnement mondial s'est aussi fait sentir. Malgré les promesses de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) en 1992, la dégradation du milieu naturel s'est poursuivie pendant toute la décennie et peu de gouvernements se sont véritablement engagés à s'attaquer à ses causes profondes ou à en gérer les effets. La santé et la vie de millions d'enfants sont menacées par la pollution, la surpopulation, la hausse de la circulation, de mauvaises conditions de logement, le manque d'eau propre et d'équipements d'assainissement. La menace du réchauffement de la planète sera le test ultime de notre volonté de préserver le monde pour nos enfants.

BATIR UN MONDE DIGNE DES ENFANTS

Enseignements de la décennie écoulée

Comme le montre l'examen de fin de décennie du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial, les belles promesses des années 90 n'ont produit que de modestes résultats pour les enfants du monde.

Il reste encore beaucoup à faire. Les ressources promises au Sommet mondial tant au niveau national qu'international ne se sont pas encore pleinement matérialisées. Des difficultés importantes doivent encore être surmontées ; plus de 10 millions d'enfants continuent de mourir chaque année alors que la plupart de ces décès pourraient être évités.

Du consensus aux actes

Le fossé qui existe fréquemment entre les promesses et les actes nous enseigne que pour résoudre les problèmes auxquels se heurtent les enfants, il est indispensable de mobiliser un grand nombre d'intervenants différents, qui soient animés de la volonté politique nécessaire et soient capables d'assumer des responsabilités. Les avancées les plus spectaculaires sur la voie de la réalisation des objectifs du Sommet mondial – d'abord l'immunisation, puis l'élimination de la poliomyélite, l'iodation du sel, les apports en suppléments de vitamine A, l'éradication du ver de Guinée et, dans certaines régions, la scolarisation – sont dus à l'effet conjugué de partenariats vigoureux et d'une volonté politique soutenue.

Création d'un contexte plus propice à la réalisation des objectifs liés à l'enfant et des droits de l'enfant

On s'est également rendu compte que la meilleure façon d'œuvrer à la réalisation des droits de l'enfant et des objectifs de développement expressément liés à l'enfant est d'agir dans le cadre plus large des droits de l'homme. Des inégalités flagrantes dans les relations entre les sexes, une faible représentation des femmes en politique, d'importants risques d'accidents et de mortalité pendant la grossesse et l'absence de possibilités d'instruction sont autant de facteurs qui non seulement constituent un déni des droits des petites filles et des femmes mais qui en eux-mêmes compromettent les perspectives d'épanouissement et de développement des enfants.

La transparence et le sens des responsabilités de la part des pouvoirs publics sont, en particulier, une condition essentielle à la réalisation des droits de l'enfant et à leur développement. Les gouvernements ont également un rôle à jouer en tant que garants de l'accès pour tous à un certain nombre de services publics élémentaires, dont la protection contre la violence et l'agression. Un pays qui adopte une loi visant à mettre fin à l'impunité peut mieux lutter contre la violence et les sévices infligés aux enfants si l'opinion au niveau local a conscience de l'illégalité de cette impunité et se mobilise contre elle.

Les partenariats intergouvernementaux et régionaux font également la preuve de l'impact qu'ils peuvent avoir. Des initiatives prises dans les années 90 pour lutter contre l'exploitation et la violence ont de leur côté montré le lien direct qui existe entre progrès et réalisation des droits des enfants : notamment entre le niveau d'instruction et la diminution du recours au travail des enfants ; entre l'enregistrement des naissances et l'accès aux services de base pour les enfants appartenant à des minorités ; et entre les secours humanitaires et la protection des enfants touchés par un conflit.

Voir les enfants sous un autre angle et agir en conséquence

L'échec de projets antérieurs, qui étaient axés sur des enfants qualifiés de « difficiles », montre que l'origine des difficultés que connaissent les enfants doit généralement être recherchée dans le contexte plus large du milieu social. La politiques à suivre doit

s'attacher à remédier non seulement aux facteurs immédiats mais aussi aux causes plus profondes de l'exclusion des enfants.

La conception que l'on se fait des adolescents devrait évoluer – ceux-ci ne devraient plus être perçus comme synonyme de problèmes tels que la violence et la toxicomanie, mais comme des êtres capables de contribuer à la recherche de solutions pour eux-mêmes et pour la société dans son ensemble.

Les raisons impérieuses d'investir dans le progrès des enfants et de consentir des efforts spéciaux en faveur des plus désavantagés.

C'est maintenant chose admise que des programmes intégrés en faveur de la petite enfance et des familles, surtout lorsqu'il s'agit de personnes particulièrement exposées, représentent un investissement d'une grande efficacité et qui a des effets durables tant pour les enfants que pour le développement économique dans son ensemble. Les années 90 ont prouvé de façon spectaculaire que l'éducation et l'épanouissement des enfants sont d'une importance cruciale comme moyen de stimuler le développement économique et de briser le cycle de la pauvreté entre les générations. Investir dans la petite enfance est le moyen le plus sûr d'assurer le développement à long terme de la société.

Pour pouvoir agir, il faut d'abord se demander non seulement combien d'enfants sont scolarisés mais aussi pourquoi il y a encore, le plus souvent parmi les filles ou les enfants appartenant à des groupes linguistiques minoritaires, des enfants qui ne le sont pas ou qui ne réussissent pas. Pourquoi tant d'adolescents parviennent-ils à éviter l'infection par le VIH, tandis que d'autres, des filles surtout, la contractent ? Nous devons répondre à ces questions pour éviter que des enfants et leurs familles ne restent à la traîne.

Enfants et familles associés au développement

D'une façon générale, il est maintenant quasi universellement admis que le développement durable et la réduction de la pauvreté nécessitent une participation active des enfants, des femmes et des hommes aux décisions qui ont une incidence sur leur vie – au sein de la famille et de la communauté, ainsi qu'aux échelons local et national.

Comme le montrent de nombreux projets exécutés au niveau communautaire, les femmes deviennent des agents efficaces de l'évolution sociale lorsqu'elles sont pleinement associées à la prise de décisions.

Dans les années 90, on a commencé à tirer parti des nouveaux types de ressources qui deviennent rapidement disponibles grâce aux partenariats et à la baisse du coût des nouvelles technologies de l'information, de la communication et de la science médicale.

Il est toutefois de plus en plus évident que des problèmes qui paraissaient souvent insolubles au cours des années 90 – tels que la mortalité maternelle, la malnutrition protéo-énergétique, la médiocrité de l'hygiène et de l'assainissement, le VIH/SIDA et la violence endémique – ne peuvent être résolus par des approches « verticales » qui visent

un seul secteur à la fois. Dans les cas où il y a eu par exemple une amélioration de l'assainissement, la raison n'en est pas attribuable seulement à des progrès technologiques supérieurs mais aussi au fait que lorsque la corrélation entre l'eau salubre, l'assainissement et la santé a été perçue, le problème est devenu prioritaire au niveau de la communauté.

Il ne faut jamais sous-estimer le rôle des parents et de la famille élargie pour ce qui est des soins à prodiguer aux enfants.

Mérites d'une approche axée sur les buts à atteindre

L'existence de but bien définis, liés à des échéances précises, et d'objectifs intermédiaires a un effet extrêmement motivant et offre un point de départ pour des partenariats et une base permettant de contrôler régulièrement les progrès réalisés et d'en rendre compte. Le véritable défi est de poursuivre des objectifs clairement définis qui recueillent l'assentiment d'une large partie de l'opinion, et ce de manière à promouvoir les droits de l'enfant.

Action des pouvoirs publics, partenariats et participation

Les années 90 ont donné l'occasion de voir que pour réduire l'écart entre les promesses et les actes, et faire progresser rapidement la cause des enfants, il fallait impérativement une combinaison de facteurs : des politiques efficaces et clairement définies, des législations qui tiennent compte des enfants, et des systèmes de responsabilisation, à quoi doivent s'ajouter de vastes alliances entre le secteur public, le secteur privé et l'échelon communautaire et une attention portée aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.

Aller de l'avant

Un monde juste et pacifique est un monde fait pour l'enfant : chacun y reçoit l'amour, les soins et l'attention dont il a besoin pour un bon départ dans la vie et parvient au terme d'une éducation de base de qualité satisfaisante ; adolescent, de multiples opportunités s'offrent à lui de développer ses propres capacités.

Dans un monde attentif à l'enfant, ce sont les familles et les dispensateurs de soins qui sont en première ligne. On se doit donc de combattre et d'éliminer la pauvreté dans laquelle tant de parents luttent pour élever leurs enfants. Les politiques, la législation et les budgets doivent s'attaquer à la pauvreté, lutter contre la discrimination et réduire les inégalités. Les contributions du secteur privé, fondées sur le principe de la responsabilité sociale, devraient continuer d'augmenter pour appuyer les mesures publiques en faveur des enfants.

Les normes qui servent à mesurer les progrès accomplis pour bâtir un monde digne des enfants sont la Convention relative aux droits de l'enfant, les Objectifs du Sommet du Millénaire des Nations Unies et les Cibles de développement international. Tous ces

instruments doivent être pleinement appliqués pour répondre aux besoins de tous les enfants et garantir leurs droits. Dans ce cadre, quatre domaines pourraient appeler une attention particulière dans les dix années à venir :

- Promouvoir une existence en bonne santé ;
- Offrir une éducation de bonne qualité ;
- Protéger les enfants des sévices, de l'exploitation et de la violence ;
- Lutter contre le VIH/SIDA et tous les risques que cette pandémie fait courir aux enfants.

Pour appuyer ces quatre domaines d'action, il conviendrait de mobiliser des ressources et de les détourner de champs d'application moins productifs - tels que les conflits armés et la vaine consommation. De même, au sein de ces quatre domaines, des efforts spéciaux doivent être faits pour atteindre les enfants démunis, mettre fin à la violence contre les jeunes, et éliminer la discrimination subie par tant de filles et de femmes.

Même dans les sociétés les plus pauvres, des progrès spectaculaires peuvent être réalisés en l'espace d'une génération si nous mobilisons la volonté politique nécessaire pour réorienter les ressources en faveur des besoins de base des enfants.

Une société dont les enfants souffrent de malnutrition, sont maltraités, insuffisamment éduqués ou exploités ne peut véritablement se targuer d'évoluer ou de se développer, quelque spectaculaire que soit sa croissance économique ou son revenu par habitant. Les enfants dont les droits sont protégés, en revanche, offrent une solution pour mettre fin aux cycles bien ancrés de la pauvreté, de l'exclusion, de l'intolérance et de la discrimination.

Nous possédons les connaissances, l'expérience, le cadre normatif, les moyens de communication et le savoir-faire technique nécessaires pour bâtir un monde digne des enfants. Et dans une économie qui génère annuellement 30 billions de dollars, personne ne peut dire que nous manquons de ressources.

La question n'est plus ce qu'il est possible de faire, mais ce qui doit être fait en priorité. Ceux qui détiennent les responsabilités et les ressources nécessaires pour agir risquent d'accorder la priorité à d'autres problèmes – mais aucune question ne saurait être plus importante que celle de la survie et du développement plein et entier de nos enfants.

Dix principes directeurs

Les 10 principes essentiels figurant ci-dessous apparaissent dans le Projet de déclaration de la Session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants et serviront de cadre aux délibérations. La Déclaration préconise que tous les membres de la société adhèrent à un mouvement mondial dont les objectifs sont les suivants :

- Donner la priorité aux enfants
- Lutter contre la pauvreté : investir pour nos enfants
- N'exclure aucun enfant

- Nous occuper de chaque enfant
- Éduquer tous les enfants
- Mettre fin à l'exploitation des enfants et au mal qui leur est fait
- Protéger les enfants de la guerre
- Lutter contre le VIH/SIDA
- Écouter tous les enfants
- Protéger la terre pour les enfants